

N° 130  
Jeudi 10 juillet 2025

**Médecins :**  
Dr MADAY : 02.96.86.39.86  
Dr BROCC : 02.96.88.09.28  
Du samedi au dimanche soir :  
le 15 ou 112 (mobile)  
**Cabinets Infirmiers :**  
A domicile ou au cabinet sur RDV  
- **Plévenon :**  
Thomas NASCIMBENI  
Consultation IPA,  
02.96.89.79.27  
**Infirmier du Cap :**  
Marina MARTEAU, Martine TEXIER  
Soins infirmiers :  
2 rue de la Roche aux Cygrons  
(derrière la salle des fêtes)  
07.49.25.19.68  
- **Pléhérel bourg :**  
Diana HERVE,  
02.96.41.59.94  
**Numéros d'urgence :**  
- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)  
SAMU (le 15)  
- POLICE/GENDARMERIE (le 17)  
- PHARMACIE de garde (3237)  
- VÉTÉRINAIRE (3115) 24/24 et  
7j/7. Le n° d'urgence est gratuit  
(pour chiens et chats)  
**Secours en mer :**  
- Depuis le littoral : (196)  
- En mer : radio VHF : canal 16  
demandez le cross  
- violences sur les enfants : 119  
- violences conjugales : 3939  
**Pompes funèbres :**  
Entreprise GUILLEMETTE :  
02.96.41.30.21  
Pompes Funèbres du Cap Fréhel :  
02.79.41.02.21  
**Ambulances du littoral :**  
02.96.72.15.66  
06.16.97.53.06  
Taxi du Cap:  
02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09  
Arvorek taxi :  
(TPMR : mobilité réduite)  
06.16.97.53.06

### Mariages :

-Mme Elise MARTIN et M. Aymerrick CORIDON le 27 juin 2025.  
-Mme Léa HERVE et M. Anthony GUILLEMET le 28 juin 2025.  
M. Le Maire et le conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux mariés.

**Naissance :** Maël LECOUFFLARD THORAVAL né le 22 juin 2025 à SAINT-MALO (35). Fils de Joanne LECOUFFLARD et de Alexandre THORAVAL.  
M. Le Maire et le conseil municipal présente leurs sincères félicitations aux parents.

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG  
**Nouvelle adresse Mail : [accueil.mairie@plevenon.fr](mailto:accueil.mairie@plevenon.fr)**  
Heures d'ouverture de la mairie :  
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.  
Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi.  
Heures d'ouverture de l'Agence Postale :  
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi. Tél : 02.96.41.43.06. 4 rue du Cap - 22240 PLEVENON.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Résumé succinct du Conseil municipal :

-taxe d'habitation : majoration de la cotisation due au titre des logements meublés : vote 8 pour, 4 contre et 1 abstention, pour majoration de 50% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires due au titre des logements meublés.

-Acquisition immobilière propriété PLOURIN : la propriété de Monsieur PLOURIN sise 5, rue du Freschet à PLEVENON, parcelles AB 78 (bâtie) AB 79 (non bâtie) AB 248 (non bâtie) pour une superficie totale de 1 219 m<sup>2</sup> est à vendre. L'estimation du service des domaines donne une valeur vénale de 250 000 € assortie d'une marge d'appréciation de 10%. Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour cette acquisition au tarif de 250 000 € net vendeur. Vote 8 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions pour accepter cette acquisition dans les conditions précisées ci-dessus.

-Acquisition portail plateforme déchets verts : dans le cadre de la mise en place de la plateforme déchets verts aux Noés Rault, il convient de faire l'acquisition d'un portail motorisé. 2 propositions sont parvenues en Mairie : CALIPRO à Lamballe pour un montant de 4 400,18 € H.T et BRETAGNE MATERIAUX à Erquy pour 4 703.40 € H.T. Vote à l'unanimité. Décide de retenir l'offre de BRETAGNE MATERIAUX à Erquy pour 4 703.40 € H.T.

-**Décision modificative budgétaire n°1 sur le budget général** : proposant l'inscription de la subvention attribuée à la commune au titre du Contrat Départemental Territorial dans le cadre de la construction du Relais de Santé du Cap Fréhel, telle que décrite ci-dessous :

SECTION	CHAPITRE	PREVU BP	MODIFICATION	RESULTAT	
RECETTES INVESTISSEMENT	1 6	EMPRUNT	1 566 25,30 €	-102 725,00 €	1 463 900,30 €
	1 3	SUBVENT	26 100,00 €	102 725,00 €	128 825,00 €

Vote à l'unanimité.

-Utilisation de la Salle Ouest du Phare du Cap Fréhel : il convient de réguler l'accès à la salle ouest du phare du Cap Fréhel servant à des expositions d'artistes et propose au conseil de réserver celle-ci aux seuls artistes Plévenonais pour la saison 2025 tel que décidé à l'origine du projet, tout en précisant que la situation sera revue après les travaux du phare prévus à ce jour en 2026-2027. Vote à l'unanimité et 1 contre, de réserver la salle ouest du phare du Cap Fréhel aux seuls artistes Plévenonais.

-**Régularisation foncière** : présentation au Conseil le projet de régularisation foncière concernant la parcelle cadastrée D n°1429 (Rue des Plages), pour la délimitation et la réintégration dans le domaine de la commune d'une partie concourant à la délimitation de la

## INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

propriété des personnes publiques et alignement de l'ouvrage public établi par un Géomètre expert de Dinan. Vote à l'unanimité la rétrocession de ce bout de parcelle.

-Prochain conseil le 18 septembre 2025.

### Arrêtés de circulation et de stationnement :

- Du 11/07, 20h au 12/07/2025, 20h, la circulation et le stationnement de tous véhicules, à l'exception des véhicules nécessaires à l'organisation du repas des plaisanciers et des véhicules de police et de secours, sont interdits sur la portion de route dite de St Geran à partir des barrières. Des panneaux seront mis en place par l'association.

- Rappels Sécurité et Police des plages :

- Du 01/07 au 31/08/2025, entre 9h00 et 22h00, tout animal domestique, et particulièrement les chiens et chevaux, sont interdits sur les plages des Grèves d'en Bas, de la Fosse et de Château Serin à l'exception des chiens destinés à l'assistance des personnes en situation de handicap. La surveillance de la baignade sur la plage des Grèves d'en Bas sera assurée jusqu'au 31/08/2025. La zone de baignade sera délimitée par des bouées jaunes. Lorsque la mer descend au-delà de cette zone, la surveillance n'est plus assurée. La pratique de la baignade et des activités nautiques sur les plages de la commune non-surveillées se fait sous la seule responsabilité des usagers et à leurs risques et périls.
- Engins nautiques : Sur l'ensemble des plages de la commune, la circulation à une vitesse supérieure de 5 nœuds de tout engin nautique est interdite à toute heure de la marée à moins de 300m du bord des eaux sur toute la longueur des plages. Il est interdit aux embarcations légères de promenade, hormis les engins pneumatiques gonflables, d'évoluer dans la zone de baignade surveillée. Il est interdit aux embarcations légères de promenade sans moteur d'évoluer à proximité des baigneurs ou être la cause d'une gêne ou d'un danger quelconque pour ceux-ci. Elles doivent alors s'éloigner au-delà de la bande littorale de 300m. Les départs, les arrivées et l'évolution d'engins nautiques sont interdits dans la zone de baignade matérialisée par les bouées.

Ces interdictions ne concernent pas les nécessités liées aux opérations de secours. Le présent arrêté complet est affiché en mairie.

**Budget participatif :** Au mois de février 2025, le conseil municipal a approuvé la mise en place d'un budget participatif pour permettre la réalisation de projets issus de la population plévenonaise. Pour concrétiser cette proposition, une boîte à idée est mise à votre disposition à l'accueil de la mairie pour le dépôt des projets.

**Ordures ménagères :** En raison du 14 juillet, la collecte du mardi, se fera le mercredi 16 juillet.

**Phare du Cap Fréhel :** ouvert tous les jours de 10h-18h30.

**Commémoration :** Il y a 80 ans la mer rejetait sur la plage des Grèves d'en Bas le corps de John Builich Thomas, aviateur australien de la Seconde Guerre mondiale. La commune lui rendra hommage le dimanche 27 juillet à 11h au cimetière et célébrera son histoire.

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 16h à 18h en juillet et en août.

## DINAN AGGLOMERATION

**Navettes estivales :** jusqu' au 31 août 2025, embarquez à bord des navettes estivales Dinamo. 2 circuits pour vous évader gratuitement ! Réservations et infos au 02.96.77.26.37. [dinan-agglomeration.fr](http://dinan-agglomeration.fr)

**Circuit 1 :** Dinan <Plévenon (devant la mairie-Fort La Latte-Cap Fréhel)> Sables d'Or, les mardis, jeudis, vendredis et dimanches.

**Circuit 2 :** Dinan <> Bétineuc <>Broons, les lundis, mercredis et samedis.

**Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat (SCoT AEC) :** Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat (SCoT AEC) de Dinan Agglomération a été arrêté par le Conseil Communautaire le 3 mars 2025.

Le Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat est un document de planification pour les 20 prochaines années. Il porte la stratégie de développement du territoire au regard des fonctionnalités écologiques à préserver.

Il énonce des prescriptions qui devront se traduire par la suite dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUiH) autour de plusieurs thématiques : l'eau, l'armature verte la préservation de la biodiversité, l'organisation territoriale autour des centralités, du commerce avec l'arrêt de création de nouvelles surfaces de vente en périphérie, des objectifs de production de logements, de l'avenir des friches agricoles et des logements des agriculteurs, entre autres.

Ce document stratégique affiche également la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La réduction de la consommation foncière portée par la loi Climat Résilience doit être déclinée dans ce document de planification.

A la suite de cet arrêt, le projet est soumis à l'avis de la population lors **d'une enquête publique organisée du 20 août 2025 au 19 septembre 2025 inclus.** L'ensemble des documents est accessible sur la période d'enquête sur le site internet de Dinan Agglomération, sur un registre dématérialisé et en version papier dans les lieux d'enquête. Les lieux de l'enquête publique désignés



## DINAN AGGLOMERATION

sont : le siège de Dinan Agglomération, les maisons intercommunales de Plancoët et Matignon et les mairies de Caulnes et Pleslin-Trigavou. Ainsi, chaque habitant, s'il le souhaite, peut s'exprimer sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat et rencontrer les commissaires enquêteurs présents lors de permanences programmées les :

- 1 - **Mercredi 20 août 2025 : Siège de Dinan Agglomération de 8h30 à 12h00.**
- 2 - **Vendredi 22 août 2025 : Maison Intercommunale de Matignon de 9h à 12h.**
- 3 - **Vendredi 22 août 2025 : Maison Intercommunale de Plancoët de 14h à 17h.**
- 4 - **Lundi 25 août 2025 : Mairie de Caulnes de 9h à 12h30.**
- 5 - **Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 : Mairie de Pleslin-Trigavou de 9h00 à 12h00.**
- 6 - **Jeudi 4 septembre 2025 : Siège de Dinan Agglomération de 8h30 à 12h00.**
- 7 - **Lundi 8 septembre 2025 : Maison Intercommunale de Plancoët de 9h à 12h.**
- 8 - **Vendredi 12 septembre 2025 : Mairie de Caulnes de 14h00 à 17h00.**
- 9 - **Vendredi 19 septembre 2025 : Siège de Dinan Agglomération de 13h30 à 17h00.**

Les remarques sur le document peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante : [scot.climat@dinan-agglomeration.fr](mailto:scot.climat@dinan-agglomeration.fr) ou par voie postale à Dinan Agglomération - 8 Boulevard Simone Veil - CS 56357 - 22106 DINAN Cédex pendant la durée de l'enquête.

**Composteur individuel** : Récupérez un composteur individuel auprès de Dinan Agglomération (nouvelles sessions). Tous les habitants de Dinan Agglomération peuvent se rendre sur l'un des sites de distribution quelque soit leur commune de résidence. Inscription en ligne sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr) Contact : Service Réduction et collecte des Déchets 02.96.87.72.72. ou [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr). Calendrier de distribution disponible sur le site de Dinan Agglomération.

**Exposition** : lancement de l'exposition "Des Racines & des Voix", une exposition itinérante en plein air, composée de 15 portraits photographiques accompagnés de témoignages audio d'agriculteurs engagés sur notre territoire. Ces femmes et hommes partagent un défi commun : concilier leurs objectifs de production avec les exigences environnementales liées au bassin versant de la baie de la Fresnaye ou au captage d'eau potable de la Ville Bézic. Cette exposition vise à mettre en valeur leurs engagements et leurs réussites, illustrant une dynamique territoriale constructive et porteuse d'espoir. Elle se tient jusqu'au 20 juillet à la Grande Abbaye Fréhel et du 21 juillet au 3 août à Pléboulle.

## PRÉFECTURE DES CÔTES D'ARMOR

L'arrêté de sécheresse des Côtes d'Armor est disponible en mairie.

## GRAND SITE CAP D'ERQUY—CAP FRÉHEL

Le programme des sorties de l'été est disponible en mairie et au siège du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel.

## COMMERCES

**Boulangerie Aux Délices du Cap** : Ouverte du lundi au samedi de 7h à 19h30. Dimanches et jours fériés 7h à 14h jusqu'au 26 août.

**Boucherie Dalibot** : Ouverte de 8h à 13h et de 15h30 à 19h. Dimanche : 8h à 13h. Fermée le mercredi.

**Crêperie Chez Annie** : ouverte de 11h à 21h30 en service continu. Fermée le dimanche soir et le lundi.

**Crêperie Le Cap Fréhel** : Ouverte tous les jours de 8h30 à 19h sauf le mercredi.

**Les Merveilles du Cap (Producteur d'huîtres et de moules de bouchot)** : Ouvert toute l'année (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15. Du 01/07 au 31/12 ouvert du lundi au samedi de 9h15 à 12h15. La saison des moules de bouchot a commencée !!! Un pêcheur Artisan sera présent tous les vendredis dès le 20/06 (coquillages/crustacés/poissons). La Saudraie. Plévenon. 02.96.41.48.11.

**La Boîte aux délices** : Des nouveautés débarquent dans La boîte aux délices ! Les bruschettas (nos tartines gourmandes) et les glaces ont fait leur apparition sur la carte ! Et ce n'est pas tout !

Vous êtes sur Plévenon le midi ? En plus des soirs habituels sur la place du marché, nous sommes désormais ouverts au camping municipal (accessible à tous) du mardi au jeudi de 11h à 15h et le vendredi soir de 18h à 22h ! Nous avons hâte de vous accueillir ! Pour en savoir plus : [www.laboiteauxdelices.com](http://www.laboiteauxdelices.com) et commandes au 07.69.32.46.59.

**Baroudeurs de la Pizza** : Tous les jeudis et dimanches soirs au 26 Rue Notre Dame. Pizzas cuites au feu de bois et burgers (pain maison). Réservation conseillée au 06.23.76.65.41.

**Cap Coiffure** : Le salon est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 18h00. Le mercredi de 9h00 à 16h00. Le samedi de 9h00 à 17h00. Fermé le lundi. Contact : 09.79.21.63.67.

**Boutique Maison Colas Cap-Fréhel** : La boutique est ouverte en juillet et août : ouverture non stop du lundi au dimanche compris de 10h00 à 19h00. Adresse : 7 rue du Gros moulin à Plévenon.

**La Ferme du Gros Chêne** : Retrouvez nous à la ferme tous les jeudis de 16h30 à 19h et les samedis de 10h à 12h30. Nous vous proposons nos produits bio de la ferme : œufs, poulets, merguez, agneau et du porc ( saucisses, chipos, côtes, pâté de campagne, saucisson, etc...). N'hésitez pas à nous contacter au 06.52.29.43.95. Emilie et Mathieu.

**Bar-restaurants « Les Marcells »** : 3 allée des acacias à sables d'or Les Pins, vous accueille du jeudi au lundi dans un cadre convivial à 2 pas de la plage, terrasse plein sud idéale pour siroter de délicieux cocktails, vous découvrirez aussi une cuisine traditionnelle fraîche et locale.

**Vapôcap** : ouvert le lundi de 10h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. 6 Rue de la petite abbaye—Fréhel.

## ASSOCIATIONS

**Expositions :** - associations d'artistes et créateurs, exposent leurs œuvres à la salle Ouest du Phare de 10h30 à 18h tous les jours jusqu'au 31 août. Entrée gratuite. - « Estampes côtières », gravures de Jean-Marie Flageul jusqu'au 29/07 à la bibliothèque d'Erquy. - « Les paysans d'ici ». Au travers de près de 200 photographies présentées, Jean-Yves Chatellier vous propose de venir ou revenir à la rencontre des paysans de notre presqu'île, d'hier et d'aujourd'hui, ces hommes qui nous nourrissent, les laboureurs, cultivateurs et agriculteurs. De belles archives pour un hommage à une belle profession. Jusqu'au 15 septembre 2025 de 14h à 18h. Entrée libre. Tous les jours. EHPAD Résidence des Blés d'Or de Fréhel.

**-Galerie « De vent et d'Ecume » :** ouverte jusqu'au Samedi 23 Août de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

**Danses et Musiques traditionnelles au Cap Fréhel :** organise les pileries les 18 et 25 juillet à la salle des fêtes de Plévenon à 20h. Initiation à la danse bretonne à 21h. Fest Noz animé par des musiciens. Bar et restauration sur place.

**Don du sang :** La prochaine collecte aura lieu au « Kasino » de Fréhel à Sables d'Or les Pins, le lundi 28 juillet 2025 de 14h15 à 18h45. Les personnes qui souhaitent se rendre sur la collecte doivent obligatoirement prendre rendez-vous sur le site [don-desang.efs.sante.fr](http://don-desang.efs.sante.fr). [Rubrique RDV en ligne]. **A savoir :** Ne pas venir à jeun pour donner son sang. Être âgé de 18 à 70 ans. Être en bonne santé et peser au minimum 50 kg. Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité. Une collation sera servie à l'issue du don.

**Les Notes d'Emeraude :** 4<sup>ème</sup> édition du stage de l'académie Gospel/Variété, sous la direction de Mark Sweeting, du 23 au 31/08 à Plévenon. 2 concerts, le 30/08 à 20h30 à l'église de Ploubalay et le 31/08 à 16h à l'église de Plévenon. Les choristes seront accompagnés par un quartet de musiciens de jazz professionnels. Quelques exemples du répertoire: "Hymn To Freedom", "Nobody Knows", "You're the Center of my Joy", "Sounds of Silence". Coût du stage pour 8 jours : 170€. Infos et inscriptions au : 06.03.02.19.05.

**Les mardis de la Chapelle du Vieux Bourg à Pléhérel plage en Fréhel juillet 2025 :** - Le 15 à 19h, Zorongo Trio. - Le 22 à 19h : Duo Clavecin Violoncelle « Entre Baroque et Tango ». - Le 29 à 19h, Duo Jean-Luc Thomas et Gab Faure, Musiques celtiques. Tarif : Adultes 12€. De 13 à 16 ans : 6€. Moins de 13 ans : Gratuit. Pas de réservations. Renseignements : 06.80.68.31.51. Concerts en intérieur Chapelle - Billeterie à 18h30. La Chapelle est ouverte aux visites libres tous les jours de 15h à 19h du 08 juillet au 9 septembre.

**Bibliothèque d'Erquy :** - Ateliers gravure pour ados et adultes le 29/07, pour enfants le 30/07 de 9h30 à 12h30. Gratuit. Sur inscription. « Tout un monde de guitares », conférence spectacle par Yann-Gireg Le Bars, le 19/06 à 18h. Gratuit. Réservation recommandée. Adresse : 1 rue Guérinet - Erquy. Contact : 02.96.72.14.24. ou [bibliotheque.erquy.bzh](mailto:bibliotheque.erquy.bzh).

**Association de tai chi taoïste de France :** Nouvelle session d'introduction à la pratique des arts internes de Tai chi taoïste à partir du mois de septembre. Cette pratique peut vous apporter bien-être physique et moral, vous aider à gérer votre stress et apaiser vos douleurs. Le 1<sup>er</sup> cours est sans engagement : 63 € pour 3 mois (dont 15 € d'adhésion). Vous pouvez intégrer un cours ou les deux, à tout moment au cours de l'année. Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale et non compétitive. Venez et essayez : à la salle des fêtes de Matignon de 18h30 à 20h00 le jeudi 18 septembre 2024 et à la salle des fêtes de Plébouille de 10h30 à 12h le mercredi 10 septembre 2025. Infos au 02.96.41.20.90.

**Plurien s'anime :** vide-greniers le vendredi 25 juillet semi-nocturne. 15h-21h. 3 €MI. Centre bourg. Restauration sur place

**Goublayons ferme :** Concert de jazz à la Ferme des Goublayes à Saint-Alban le samedi 19 juillet avec des petites surprises 15h - atelier chant gratuit avec la chanteuse Annaïg Ramel (sur réservation par mail [goublayonsferme@mailo.com](mailto:goublayonsferme@mailo.com)), 19h30 - Soirée pizzas au feu de bois (rés. par sms au 06.78.28.13.98), 20h30 - Concert de Jazz - Annaïg Ramel Quartet. Entrée : 8€ pour les plus de 12 ans.

## DIVERS

**Vide-greniers :** le 18 et 19 juillet de 10h à 18h au 3 rue Joseph Legoff, PLEVENON.

**Circuit découverte des plantes sauvages et médicinales :** venez découvrir une quarantaine d'espèces autour d'un magnifique parcours, sur le GR34 du Fort La Latte au Cap Fréhel, les vendredis matin en juillet et août. Adultes : 12€, -12 ans : gratuit. Infos et réservations au 07.69.87.25.36.

**Offre d'emploi ou services :** Personne sérieuse avec expérience cherche des heures de ménage, repassage, jardinage, accompagnement (courses, promenades, RDV médicaux), repas. En Chèque Emploi Service. Contact (heures de repas) : 06.77.10.31.84.

**Cherche :** - Local d'activités à louer. Nous contacter au 07.67.47.86.76. - Cherche à acheter en urgence un hangar, une grange ou un bâtiment pour loger le « Café de la Plage » hors saison. Contact : 06.26.71.00.85. - Une personne de confiance pour ménage et repassage. Contact : 06.77.12.98.14.

**A vendre :** - une chambre en chêne massif blanche, armoire 3 portes, 1 lit 140, une table de nuit. 250€, 2 télévisions couleur (cathodiques pour rétro gaming) : 20€ l'unité, piscine 5m de diamètre 1m20 de hauteur : 250€, équitation une bombe fillette 12/14 ans 15€, étagères de décoration pour enfants 15€. Tél : 06.88.13.19.27. - VTT homme avec vitesses et selle gel. Prix : 40€. 2 étagères en pin à roulettes. Taille : 70 x 54 x 27. Prix : 30€ l'une. Etagère de coin en pin. Taille : 1.09m x 0.60 x 0.60. Prix : 40€. Grand vanity cuir marron. Prix : 15€. Contact : 06.74.58.44.87. - Bois de chauffage (tronçons de 30/40cm) en châtaignier, 1 stère sec à 60€, Epicéa, 1 stère sec à 50€, cyprès Lambert, 2 stères à 40€/stère, résineux divers, 1 stère à 30€. Rouleau de tennis à 50€. Meubles cuisine IKEA ( 5 éléments bas + 1 élément haut + plan de travail. Le lot : 80€ ou 20€ chaque élément. Divers petits meubles à 15€ pièce. Echelle alu multipostions neuve à 80€. Contact : 06.71.08.01.17. - Vends meuble de salle de bain SANIJURA (pour vasque), L : 60, H : 64. P : 46. Prix : 40€. Contact : 06.48.94.81.40.